



PALIPEHUTU

PARTI POUR LA LIBERATION DU PEUPLE HUTU

B.P. 56
DK-8310 Tranjberg

Tranjberg, le 18 septembre 1994

COMMUNIQUE DE PRESSE DU PALIPEHUTU.Prise de position du PALIPEHUTU sur la recrudescence
des violences sanglantes au Burundi.

Le Parti pour la Libération du Peuple Hutu (PALIPEHUTU), parti qui lutte pour la construction d'un Etat démocratique et le respect de la dignité humaine, ne peut pas rester indifférent face à la recrudescence des violences sanglantes au Burundi. C'est pourquoi, comme il l'a déjà fait à plusieurs reprises, notamment dans sa déclaration du 16 juillet 1994, le PALIPEHUTU continue à dénoncer et à condamner énergiquement:

- a) les accords de Kigobe, de Kajaga et de Novotel qui se concluent, à l'insu des Représentants du peuple burundais, par des négociateurs de postes juteux au détriment d'un projet de société capable de conduire le pays vers un Etat de droit;
- b) la reculade du FRODEBU, qui cède continuellement ses prérogatives au mépris de la mission lui confiée par le peuple burundais lors des élections de juin 1993;
- c) la passivité de la communauté internationale caractérisée par l'absence d'actions concrètes en faveur de la prévention des violences et du soutien aux efforts démocratiques;
- d) le parti pris des médias qui travestissent la vérité en traitant les bourreaux (l'armée quasi monoethnique tutsi) de défenseurs de la paix et de la sécurité, d'une part, et en culpabilisant la population civile, alors qu'elle est victime des provocations et de la répression que lui fait subir cette même armée, d'autre part;
- e) la complicité incompréhensible entre certains responsables politiques et l'armée: alors que la population civile, qui n'a plus confiance dans l'armée, se défend pour sauvegarder sa sécurité et les acquis démocratiques, elle est traitée de "bandits", de "maquisards", d'"extrémistes hutu", ... par ceux-là même qui subissent encore les effets du coup d'Etat rampant du 21 octobre 1993, et qui partant, se font complices des ennemis du peuple burundais;
- f) le silence du pouvoir judiciaire qui, sous le couvert et en connivence avec l'armée, a toujours refusé d'enquêter et de poursuivre les responsables de tueries, d'assassinats politiques, de massacres répétitifs et des responsables du génocide de 1972-73;
- g) les partis politiques extrémistes qui, tout en criant haut et fort qu'ils appartiennent à l'opposition, sèment la terreur à travers tout le Burundi, spécialement dans les grandes villes du pays où ils organisent des journées de "ville morte" en utilisant leurs milices tribalistes tutsi dénommées entre autres "les sans échec, les sans défaite, les sans ...";
- h) le flou artistique entretenu par les partis politiques qui affirment appartenir à l'opposition alors qu'ils participent réellement à la gestion du pouvoir actuel tout en le minant de l'intérieur afin de s'en accaparer entièrement.



- 2 -

Trangberg, le 18 septembre 1994

PARTI POUR LA LIBERATION DU PEUPLE HUTU

Nous référant à la déclaration du PALIPEHUTU du 16 juillet 1994, le PALIPEHUTU propose en plus de:

- a) annexer au Tribunal International de justice chargé de juger les personnes impliquées dans les génocides, une Chambre chargée d'acter ce crime contre l'humanité et de juger les criminels;
- b) recourir à des critères objectifs, notamment un recensement ethnique, au lieu de concevoir un partage de pouvoir basé sur des chiffres imaginaires;
- c) engager un dialogue franc et sincère entre le gouvernement actuel et la population civile en armes au lieu de lui envoyer des forces de répression (qui n'ont pas l'art de se conduire en négociateurs) pour les faire taire;
- d) ouvrir un débat politique à toutes les formations politiques y compris le PALIPEHUTU pour chercher ensemble des solutions sur les violences politiques, éviter une explosion sanglante qui menace le peuple burundais et concevoir un projet de société capable de conduire le pays vers un Etat de droit.

Dr. **Grice LAZARUS**
Prés. PALIPEHUTU.